

10 Port-Gentil

**Déclaration de l'impôt sur le revenu des personnes physiques
Un acte civique**



Le gouverneur de l'Ogooué-Maritime, Patrice Ontina, déposant sa déclaration à la direction provinciale des Impôts.



Les transporteurs suburbains soulagés après la réduction de moitié du coût de la patente.

Photo : Julie Nguimbi

Photo : Julie Nguimbi

RAD
Port-Gentil/Gabon

Le gouverneur de l'Ogooué-Maritime a déposé hier sa déclaration. Histoire de sensibiliser ses administrés et des hommes politiques.

OUVERTE le 1er janvier dernier pour s'achever le

28 février 2018, la campagne sur le dépôt de déclaration de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (RPP), conformément aux dispositions du code général des Impôts se poursuit. Pour accomplir ce geste civique et contribuer à la sensibilisation de ses administrés et des personnalités politiques dans le sens du civisme fiscal, le gouverneur de l'Ogooué-Maritime, Pa-

trice Ontina, s'est rendu au siège provincial des Impôts. Accueilli par André Ékang Minko, directeur provincial des Impôts, et ses collaborateurs, le patron de l'administration locale, comme tout citoyen, s'est plié à l'exigence. Selon lui, le code général des Impôts, en ses articles 73 et 167 instituant un impôt unique sur des personnes physiques, fait obligation à

ceux qui perçoivent des salaires, émoluments, détenteurs des petits commerces et autres à effectuer leur déclaration pendant la période sus-indiquée, au centre des impôts territorialement compétent. Au nombre des services de cette administration déconcentrée, figurent le Centre des impôts des moyennes entreprises qui s'intéresse aux sociétés

faisant un chiffre d'affaires de plus de 60 millions de FCFA, le Centre des petites entreprises et des particuliers dont le chiffre d'affaires est en dessous de 60 millions de FCFA, la Brigade de contrôle chargée de vérifier la véracité des déclarations reçues et le service de gestion des affaires domaniales. Parallèlement, à la Direction provinciale, la période de renouvellement des pa-

tentes taxis (autrement appelée impôt synthétique libérateur) est en cours. «Le gouvernement, dans le cadre du Plan de relance économique et pour sortir les petits opérateurs de l'informel, a fait un grand geste depuis la loi de finances 2014 en ce qui concerne la patente des taxis dont le coût a baissé de 220 000 FCFA à 110 000 FCFA», a confié André Ékang Minko.

**Vie des associations/Resofime/Projet des épiceries mobiles (Epibox)
Les bénéficiaires à l'école de la bonne gestion du Fnas**

FAE
Port-Gentil/Gabon

LANCE le mois dernier, le projet des Épiceries mobiles (Epibox) conçu par le Regroupement économique et social des femmes (Resofime) a reçu dernièrement un financement du Fonds national d'action sociale (Fnas). Il est désormais entré dans sa phase active. Les femmes attributaires, appelées à en avoir la gestion au quotidien, viennent de bénéficier d'un atelier de formation pour renforcer leurs capacités en matière de comptabilité. Venues de Libreville, Fatou Idriss Atsame Diakité épouse Moussodou Moundounga, et Arnaud Mba Ndong, respectivement chef de service du Suivi-évaluation et chef de service du Recouvrement au Fnas, se sont joints à Maeva Tchitombi, chef du service provincial du Fonds dans l'Ogooué-Maritime, pour édifier les néo-entrepreneuses sur la manière de gérer l'argent issu de leur activité. Les intervenants ont, d'entrée, rappelé aux participantes les notions de "marché", de "concur-



Photo : Sidonie Ambonguilla

rence", de "projection de vente", de "chiffre d'affaire" ou encore de "comptabilité". Argumentant en ces termes: « la mise en œuvre effective d'un projet repose principalement sur les moyens financiers, singulièrement sur les dépenses, d'un côté, et les recettes, de l'autre. » Et que pour mieux gérer une affaire, « il importe de faire la distinction entre les dépenses liées à l'activité et celles qui sont personnelles ». Les exposants ont insisté sur la bonne utilisation du bénéfice, c'est-à-dire ce qu'on gagne à travers l'activité. Les néo-gestionnaires ont appris que pour avoir un grand bénéfice, il faut augmenter les recettes en sta-

bilisant les dépenses, ou maintenir le niveau des recettes en diminuant les dépenses. A chaque étape, les notions énoncées ont été étayées par des exemples



Photo : Sidonie Ambonguilla

concrets chiffrés, en vue d'une meilleure assimilation. Plusieurs outils, sous la forme de tableaux prêts à l'emploi, ont été mis à la

disposition des participantes, notamment le plan de réalisation, le plan d'affectation et enveloppes de répartition, le cahier d'enregistrement des recettes, celui d'enregistrement des dépenses, le cahier de caisse, la fiche de suivi de vente, celle de suivi de stock, le tableau de charges et produits. La parole a ensuite été donnée aux participantes qui ont exposé les difficultés qu'elles rencontrent dans la mise en œuvre de leurs projets. Elles ont eu les réponses à leurs préoccupations, à travers l'expérience d'une d'entre elles, qui a déjà eu à gérer une épicerie. Au titre des conseils, elles ont été instruites sur la façon d'utiliser efficacement le bénéfice généré par leurs activités, comment épargner, réinvestir, pourquoi il faut garder le même niveau de vie et faire les sacrifices nécessaires en temps, en énergie, en argent, etc. Et comment privilégier l'activité pour en assurer la durabilité. Ce point est d'autant plus utile, qu'une partie du financement fait l'objet d'un remboursement dont il faudra scrupuleusement respecter les échéances. Ainsi armées, les néo-entrepreneuses ont été renvoyées à l'exercice de leur business.



Photo : Sidonie Ambonguilla

Vue d'un Epibox.